

1. La Région supprime-t-elle les manuels papiers en cette rentrée ?

Non, absolument pas. Tous les lycées qui avaient choisi de conserver les manuels papier en 2019 les gardent aujourd'hui. Concrètement, cela représente environ 250 000 élèves qui continuent à utiliser leurs manuels papier. Ces manuels ont été intégralement financés par la Région, ce que toutes les régions ne font pas. Ils sont transmis d'élèves à élèves à chaque rentrée. En cas d'ouvertures de nouvelles classes, la Région finance un réassort.

2. La Région impose-t-elle les manuels numériques aux enseignants ?

Non. Dès le début, la liberté pédagogique a été garantie.

En 2019, chaque conseil d'administration de lycée a choisi entre papier et numérique. La Région a respecté ce choix et fournit en plus, à tous les lycées, des manuels numériques libres et des ressources pédagogiques numériques qui permettent d'actualiser et d'enrichir les outils, y compris pour les lycées qui ont choisi les manuels papiers.

3. La Région a-t-elle supprimé ses dotations pour les manuels numériques des éditeurs ?

Non. La Région a ajusté ses financements au niveau de leur usage réel car 75 % des licences numériques des éditeurs n'étaient jamais ouvertes par les élèves. Autrement dit, des millions d'euros d'argent public partaient en fumée pour des ressources inutilisées.

Aujourd'hui, les enseignants disposent de deux types de ressources numériques mises à leur disposition sur notre plateforme Pearltrees Éducation pour l'Île-de-France : les manuels libres conçus par des enseignants et des inspecteurs de l'Éducation nationale en partenariat avec la Région et des manuels numériques des éditeurs dans les matières qui n'ont pas de manuels libres.

4. Qui a accès aux manuels libres conçus par l'Éducation nationale et la Région ?

Tous les enseignants et tous les lycéens d'Île-de-France y ont accès gratuitement. Ces manuels libres ont été rédigés par des professeurs et des inspecteurs, sous le contrôle de l'Éducation nationale. Leur contenu – qui est organisé comme un manuel classique - est validé par les corps d'inspection, exactement comme dans l'édition scolaire classique. La Région n'intervient ni dans le choix des sujets ni dans le processus de validation.

Ils se distinguent des manuels traditionnels par leur format numérique enrichi : vidéos, documents sonores, schémas interactifs, exercices auto-corrigés... L'objectif est de rendre l'apprentissage plus vivant et plus adapté aux besoins des élèves. Face au succès de ce manuel libre, certains éditeurs ont lancé un contentieux financier contre la Région, contestant l'introduction de ces ressources gratuites. La Région assume pleinement ce choix, qui met l'intérêt des élèves et des enseignants au-dessus des logiques de rente économique.

5. Est-ce que la plateforme Pearltrees Education pour l'Île-de-France est sécurisée ?

Oui. Pearltrees Éducation pour l'Île-de-France est une plateforme sécurisée, distincte de la version grand public. Les élèves accèdent aux contenus uniquement via leur Espace numérique de travail (ENT), avec un identifiant et un mot de passe personnels. Les élèves n'ont accès qu'aux contenus validés par leurs professeurs.

Auparavant, les élèves devaient se connecter à 6 ou 7 interfaces différentes selon les matières. Aujourd'hui, grâce à Pearltrees, ils n'ont plus qu'une seule connexion sécurisée et un accès centralisé à tous leurs manuels et ressources pédagogiques. Utilisée par 86% des enseignants, elle rend les cours plus simples, plus interactifs et plus accessibles à tous.

6. Que répondez-vous à ceux qui crient à la « Tiktokisation » et au « scrolling » ?

C'est exactement l'inverse. Pearltrees Education pour l'Île-de-France n'est pas une plateforme de distraction, mais un outil éducatif sécurisé et pensé pour l'enseignement. Il permet aux professeurs de structurer leurs cours en intégrant des ressources variées et validées : par exemple, un professeur de sciences peut montrer un cœur qui bat en 3D. En histoire, les élèves peuvent écouter l'appel du 18 juin du général de Gaulle à Radio Londres. En français, ils peuvent travailler sur des textes enrichis de vidéos et d'analyses.

Ces outils ne fragmentent pas l'apprentissage, ils l'enrichissent. Et surtout, ils sont utilisés sous la conduite des enseignants, dans un cadre pédagogique précis. C'est un appui précieux pour personnaliser leurs cours notamment s'agissant des élèves à besoins particuliers.

Pour les élèves, l'introduction de l'intelligence artificielle permet notamment de générer des tests pour auto-évaluer ses connaissances et sa compréhension du cours. Dans les manuels de français et de physique en 2nde, l'IA permet aux élèves de renforcer leur maîtrise de la langue grâce à des parcours personnalisés.

7. Que se passe-t-il pour les élèves qui n'ont pas Internet à la maison ou qui rencontrent des problèmes techniques ?

La Région Île-de-France a prévu plusieurs solutions pour éviter toute inégalité : chaque élève entrant en seconde reçoit gratuitement un ordinateur portable ; tous les lycées sont désormais équipés du très haut débit et du wifi ; les manuels numériques peuvent être téléchargés et consultés hors ligne, sans connexion Internet.